

Charte Communautés Profs-Chercheurs

Préambule

Le **programme Profs-Chercheurs** est développé depuis 2019 au sein du Learning Planet Institute et est adossé à un programme de recherche de l'Université Paris Cité. L'objectif du programme Profs-Chercheurs est d'**accompagner les acteur·rices de l'éducation** à relever leurs défis grâce à une **recherche collaborative et ouverte**. La **démarche Profs-Chercheurs** sert de cadre méthodologique pour accompagner des acteur·rices de l'éducation à faire de la recherche sur leurs pratiques. La **plateforme Profs-Chercheurs** sert d'outil central pour rendre visible, coordonner et mutualiser les efforts de recherche de chacun·e.

Une **Communauté Profs-Chercheurs** (ou Communauté) désigne un groupe d'acteur·rices de l'éducation qui suit la démarche Profs-Chercheurs pendant des temps d'ateliers réguliers, mutualise ses efforts avec d'autres Communautés, et publie ses travaux sur la plateforme Profs-Chercheurs.

Chaque Communauté est créée à l'initiative d'un **Staff de Communauté** (ou Staff) composé d'un à plusieurs volontaires prenant un ou plusieurs rôles:

- Le rôle de **Gestionnaire** : créer la Communauté, maintenir l'adhésion et soutenir leur travail dans la durée.
- Le rôle d'**Animateur·rice** : animer des ateliers réguliers pour accompagner les membres de leur Communauté à suivre la démarche Profs-Chercheurs et à mutualiser leurs travaux sur la plateforme Profs-Chercheurs.

Le **Collectif Profs-Chercheurs** (ou Collectif) désigne l'ensemble des Communautés, et le **Réseau des Staffs** désigne l'ensemble des Staffs.

Le Collectif est coordonné par l'**Équipe de pilotage** comprenant :

- L'équipe Profs-Chercheurs du Learning Planet Institute - Université Paris Cité,
- L'équipe chargée de la mission académique DevC (Développement de la coopération entre acteurs de l'éducation) de l'académie de Montpellier.

La présente Charte définit les conditions de collaboration entre le Staff d'une Communauté et l'Équipe de pilotage. Ces conditions de collaboration statuent ce que chacune des parties prenantes s'engage à faire. En fin de document sont partagés des outils, aides méthodologiques et conseils pour aider les Staffs à suivre cette Charte.

Cette Charte est vouée à évoluer de pair avec le programme Profs-Chercheurs. L'Équipe de pilotage s'engage à consulter et informer les Staffs le cas échéant.

Création d'une Communauté et inscription des membres

La création d'une Communauté Profs-Chercheurs passe par :

- La **participation** d'au moins un des membres du Staff à la formation "Devenir Animateur·rice de Communauté Profs-Chercheurs" ;
- La **demande** de création de Communauté de la part du Staff auprès de l'Équipe de pilotage ;
- L'**adhésion** du Staff à la présente Charte ;
- La **validation** par l'Équipe de pilotage de la demande de création de Communauté.

Suite à la création d'une Communauté, l'Équipe de pilotage :

1. Crée une **page de présentation de la Communauté**, la rend accessible publiquement sur profschercheurs.org/communautes et donne au Staff les droits pour modifier son contenu. Le Staff a la responsabilité de la mettre à jour.
2. Ajoute les Animateur·rices de la Communauté à la [liste des Animateur·rices de Communauté](#).
3. Donne accès au Staff à un "**Outil Suivi de Communauté**" pour la gestion et le suivi des membres et des ateliers de la Communauté ([infos pratiques](#)).
4. Ajoute la nouvelle Communauté aux options du **formulaire d'inscription**, permettant ainsi à des personnes de **s'inscrire à la Communauté** et d'**avoir un compte sur la plateforme** ([infos pratiques](#)).
5. Inscrit le Staff et les membres de la Communauté à la **Newsletter** Profs-Chercheurs, envoyée tous les deux/trois mois avec les nouveautés du programme ainsi que le calendrier des ateliers "ouverts" à toutes les Communautés.
6. Attribue aux Animateur·rices des **droits supplémentaires sur la plateforme**, leur permettant de consulter toutes pages confondues (privée et publique) et de les éditer sans avoir à être listés parmi les co-auteur·rices ([infos pratiques](#)).

Animation d'ateliers

Dans le cadre de l'animation d'ateliers, le Staff :

1. Propose **aux membres de sa Communauté des temps d'atelier réguliers** pour suivre la démarche Profs-Chercheurs. Les Animateur·rices ont le rôle de coordonner, organiser et animer ces temps de rencontre, d'assurer un climat bienveillant lors de ces rencontres, et de mettre à disposition de sa Communauté les outils nécessaires au travail collaboratif et au suivi de la démarche Profs-Chercheurs.
2. S'assure que **tous les membres de sa Communauté répondent au formulaire d'inscription avant** leur première participation à des ateliers de la Communauté ([infos pratiques](#)).
3. Complète **l'Outil Suivi de Communauté, après chaque atelier, avec les informations demandées** (date, durée, format, animateur·rices, participant·es et tâches effectuées : [infos pratiques](#)).

4. **A la fin de chaque atelier**, les Animateur·rices font passer aux participant·es le **questionnaire de Retour à chaud** ([infos pratiques](#)).
5. **Peut animer des ateliers dits “ouverts” à d’autres Communautés**, afin de favoriser des relations inter-communautaires. Dans ce cas, le Staff communique à l’Équipe de pilotage en amont les dates et informations pratiques de ces ateliers “ouverts” afin qu’ils soient indexés dans la Newsletter du Collectif Profs-Chercheurs.

De son côté, l’Équipe de pilotage :

1. Peut mettre à disposition de la Communauté un **espace de visioconférence dédié** ([infos pratiques](#)), si le Staff en fait la demande.
2. Peut faire appel à des Animateur·rices volontaires et disponibles pour venir en **soutien d’animation** dans d’autres Communautés.

Productions sur la plateforme

1. L’Équipe de pilotage donne accès à l’ensemble des personnes inscrites à la Communauté (via le formulaire d’inscription) à un compte sur la plateforme. Ce compte leur permet de créer de nouveaux objets (Défis, Actions, Retours d’expérience et Synthèses) et d’écrire du contenu public. Dans les Conditions Générales d’Utilisation à l’inscription (voir [Annexe A](#)), les participant·es s’engagent à **“ne pas partager sur la ‘plateforme Profs-Chercheurs’ des données personnelles ou sensibles concernant [leurs] élèves ou les personnes avec qui [elles] travaille[nt]”**. Les Animateur·rices s’assurent autant que possible à ce que ce soit le cas lors des ateliers qu’il·elles animent.
2. **Les participant·es détiennent les droits de publication** des objets dont ils sont listés en tant que “membres de l’équipe” sur la plateforme. Les objets sur la plateforme, une fois créés, sont par défaut “privés”, c’est-à-dire qu’ils sont visibles uniquement par les co-auteur·rices et les Animateur·rices (grâce à leurs droits supplémentaires). Les co-auteur·rices peuvent rendre visibles leurs objets à deux niveaux:
 - a. niveau “Communauté”: visibles par toute personne avec un compte sur la plateforme et connectée;
 - b. niveau “Public”: visibles par toute personne en ligne via le moteur de recherche de la plateforme.

Pour favoriser la collaboration entre Communautés et la partage des savoirs produits par la Communauté, **les Animateur·rices incitent les membres de leur Communauté à rendre public leurs écrits**.

3. **Les participant·es détiennent les droits d’auteur·rices** des objets dont ils et elles sont listé·es en tant que “membres de l’équipe” sur la plateforme. Les productions sur la plateforme ont **par défaut la licence [CC:BY-NC-SA 4.0](#)**. Cette licence exige que toute personne utilisant le contenu correspondant peut le modifier et l’adapter à sa guise mais doit (1) citer la source et les auteur·rices, (2) le réutiliser uniquement à des fins non commerciales, et (3) le publier avec la même licence. Cette licence vise à ce que les publications issues des activités du Collectif puissent bénéficier au plus grand nombre de façon libre et gratuite, tout en valorisant les co-auteur·rices des écrits. Toutefois, les

co-auteur·rices des écrits restent maîtres du choix de la licence de partage de leurs écrits et peuvent la changer s'ils le souhaitent, à la fin du champ Description sur la plateforme.

4. Pour respecter les droits de publication et d'auteur, le Staff s'assure que **toutes les personnes ayant contribué à un objet soient listées** en tant que "membres de l'équipe".
5. Les Animateur·rices s'assurent que les différents objets suivent les **modèles** correspondants, et les relectures suivent les **grilles de relecture** correspondantes à chaque catégorie d'objet (accessibles sur profschercheurs.org/notre-demarche et ajoutés automatiquement lors de la création de nouveaux objets sur la plateforme). L'Équipe de pilotage communique aux Animateur·rices les mises à jour de modèles et grilles de relecture le moment venu.
6. Les Animateur·rices s'assurent que les **statuts de relecture** (tags "brouillon", "relecture", "réécriture") des objets travaillés lors des ateliers soient **à jour**.
7. L'Équipe de pilotage mène un **travail éditorial** pour éviter les doublons de Défis ou d'Actions et s'assurer du "**bon niveau de granularité**" des Défis et Actions publiés. L'Équipe de pilotage peut scinder, reformuler, unifier ou archiver des Défis ou Actions, tout en y rattachant les projets de Retour d'expérience en cours. Les Animateur·rices veillent à ce que les membres de leur Communauté positionnent leurs recherches individuelles dans des Défis et Actions déjà existants dans la plateforme quand c'est pertinent, et que les premières formulations des nouveaux Défis et Actions de leur communauté soient au bon "niveau de granularité" ([plus d'infos](#)).

Montée en compétences du Staff

1. Lors des **premiers ateliers d'une Communauté**, le Staff peut demander à l'Équipe de pilotage du **soutien à l'animation**. L'Équipe de pilotage essaie de répondre positivement à cette demande en fonction des ressources disponibles.
2. Tout au long de la vie d'une Communauté, le Staff peut bénéficier d'un **accompagnement individualisé à la gestion et à l'animation** de leur Communauté. Cet accompagnement prend la forme de **séances de tutorat** assurées par un·e ou plusieurs tuteur·rice(s). L'Équipe de pilotage s'assure que chaque Communauté a un·e ou plusieurs tuteur·rice(s) assigné·e(s). Les séances de tutorat ont lieu tous les 1-6 mois en fonction des besoins d'accompagnement du Staff et des disponibilités des tuteur·rices ([plus d'infos](#)).
3. L'Équipe de pilotage anime le **Réseau des Staffs**. Elle propose au Réseau des Staffs des ateliers collaboratifs et des événements dédiés pour qu'ils relèvent ensemble les Défis de l'animation et la gestion de Communauté.
4. L'Équipe de pilotage peut convier des membres du Staff volontaires et ayant fait preuve de grandes compétences d'animation et/ou de gestion de Communauté à entrer dans le **vivier des Animateur·rices et Gestionnaires expert·es**. Les Animateur·rices et Gestionnaires expert·es peuvent être convié·es à :
 - a. co-animer les premiers ateliers des nouvelles Communautés ;
 - b. être tuteur·rice d'une Communauté ;

- c. participer en tant qu'Animateur·rice expert·e lors de la formation "Devenir Animateur·rices".

Recherche

1. En plus des recherches portées par les membres du Collectif concernant leurs pratiques éducatives, l'équipe Profs-Chercheurs du Learning Planet Institute - Université Paris Cité mène un **projet de recherche sur le programme Profs-Chercheurs** visant à mieux comprendre comment accompagner des acteur·rices de l'éducation à produire des connaissances scientifiques en éducation, ainsi qu'à évaluer les effets de cet accompagnement dans leur développement professionnel. Ce projet de recherche est placé sous la direction scientifique de Dr. Ignacio Atal.
2. A l'inscription dans les Communautés, chaque nouvelle personne est invitée à rejoindre en tant que participant·e ce projet de recherche ([Annexe B](#)). Si une personne ne consent pas à le rejoindre, cela ne remet nullement en question l'inscription de la personne à la Communauté. L'équipe Profs-Chercheurs ne communique pas cette information au Staff, à savoir qui parmi les membres de leur Communauté ont accepté - ou non - de rejoindre le projet de recherche.
3. Le projet de recherche regarde principalement les données suivantes :
 - a. Les réponses au **formulaire d'inscription** ;
 - b. Les informations renseignées dans l'**Outil Suivi de Communauté** ;
 - c. Les réponses au **Retour à Chaud** à l'issue des ateliers ;
 - d. Les écrits présents sur la **plateforme** ;
 - e. Les réponses aux **enquêtes bi-annuelles** (en cours et en fin d'année) envoyées à l'ensemble des personnes ayant rejoint le projet de recherche.

Les données des personnes n'ayant pas consenti à rejoindre le projet de recherche ne sont pas analysées, sauf celles publiquement accessibles sur la plateforme.

4. Certaines questions de recherche relatives au projet peuvent nécessiter des **entretiens individuels** avec certains membres des Communautés. Dans ce cas, l'équipe Profs-Chercheurs contacte les personnes concernées individuellement ou fait un appel à volontaires.
5. Certaines questions de recherche relatives au projet peuvent nécessiter l'**enregistrement d'ateliers**. Dans ce cas, l'équipe Profs-Chercheurs se charge de recueillir l'accord des Animateur·rices et participant·es avant l'atelier.
6. L'équipe Profs-Chercheurs **communique** à l'ensemble du Collectif, via la Newsletter, les projets de recherche en cours ainsi que les résultats publiés.
7. En plus des recherches sur leurs pratiques menées suivant la démarche Profs-Chercheurs, **des membres du Collectif peuvent rejoindre en tant que chercheur·ses** des projets de recherche en cours *sur* le programme Profs-Chercheurs, ou bien **proposer leur propre projet de recherche**. Ces demandes sont à adresser à l'équipe Profs-Chercheurs (profschercheurs@learningplanetinstitute.org). Les projets validés gagnent accès à l'ensemble des données citées plus haut, dûment anonymisées et partagées de façon sécurisée.

Pour la bonne marche du projet de recherche, le **Staff s'engage à s'assurer que** :

1. Tous les membres de sa Communauté ont répondu au formulaire d'inscription avant leur première participation à un atelier ;
2. Les informations concernant chaque atelier sont renseignées dans l'Outil Suivi de Communauté ;
3. Le questionnaire de Retour à chaud est transmis aux participant·es à la fin de chaque atelier ;
4. Tou·tes les co-auteur·rices des écrits sont bien listé·es dans chaque objet de la plateforme ;
5. Les enquêtes bi-annuelles sont répondues par la plupart des membres de leur Communauté. A ces fins, les Animateur·rices peuvent juger nécessaire de prévoir un temps d'atelier dédié à ces enquêtes.

Evolution du Staff

1. Des nouvelles personnes peuvent rejoindre ou quitter un Staff à tout moment (participant·e formé·e à l'animation, changement de poste, ...). Les membres entrants du Staff doivent adhérer à la présente Charte.
2. Le Staff communique à l'Équipe de pilotage toute évolution concernant sa composition.
3. L'Équipe de pilotage donne aux nouveaux membres du Staff l'accès à l'outil Suivi de Communauté. Parmi eux, les nouveaux·lles Animateur·rices acquièrent aussi les droits supplémentaires à la plateforme, et leur nom est ajouté à [liste des Animateur·rices de Communauté](#).
4. Si une personne quitte un Staff, alors l'Équipe de pilotage lui supprime l'accès à l'outil Suivi de Communauté. L'Équipe de pilotage lui supprime ses droits supplémentaires à la plateforme, et enlève son nom de la [liste des Animateur·rices de Communauté](#), sauf s'il·elle est Animateur·rice d'une autre Communauté active, ou si'il·elles demande à rester inscrit·es en tant qu'Animateur·rice mobilisable du Collectif (voir plus bas).

Désinscription de membres

1. Des membres d'une Communauté peuvent à tout moment **quitter leur Communauté**, sans avoir à fournir de justification. Pour quitter leur Communauté, ils doivent en faire la demande au Staff. Le Staff communique cette demande à l'Équipe de pilotage.
2. Une personne qui quitte une Communauté **reste par défaut inscrite au Collectif Profs-Chercheurs**. Ceci implique que la personne va continuer de recevoir les Newsletters, pourra encore participer aux ateliers ouverts proposés par d'autres Communautés, pourra encore contribuer sur la plateforme, et pourra s'inscrire à une autre Communauté sans avoir à recréer un compte ([plus d'infos ici](#)). Pour quitter le Collectif, la personne doit faire la demande à l'Équipe de pilotage, ou bien au Staff au moment de sa désinscription de sa Communauté, qui ensuite la transmet à l'Équipe de pilotage.
3. Quand une personne quitte le Collectif, alors son **compte sur la plateforme est désactivé**. Ses publications restent visibles, avec la mention "utilisateur supprimé". Leurs Retours

d'expérience passent au Statut "Archivé" afin de ne pas faire appel à des relecture. Pour demander à supprimer ses publications sur la plateforme, la personne doit en faire la demande auprès de l'Équipe de pilotage (voir [Annexe A](#)). Un membre désinscrit du Collectif souhaitant rejoindre une Communauté doit se réinscrire à nouveau via le formulaire d'inscription ([plus d'infos ici](#)).

4. Quand une personne quitte une Communauté ou le Collectif, **cette personne par défaut n'est pas supprimée des participants au projet de recherche**, c'est-à-dire qu'elle va continuer de recevoir les enquêtes bi-annuelles envoyées par l'équipe Profs-Chercheurs. Pour demander à quitter le projet de recherche, la personne doit en faire la demande auprès de l'équipe Profs-Chercheurs (voir [Annexe B](#)).
5. Si nécessaire, en début de chaque année scolaire, le Staff fait le point sur les membres de sa Communauté qui poursuivront les travaux et ceux qui quittent la Communauté. Il communique la liste mise à jour des membres de sa Communauté à l'Équipe de pilotage.

Archivage d'une Communauté

1. Un Staff peut à tout moment **décider d'archiver leur Communauté**, sans avoir à fournir de justification. Une Communauté archivée est une Communauté dont le Staff ne propose plus d'ateliers, et dont le Staff et les membres n'y sont plus engagés. Pour archiver leur Communauté, le Staff en fait la demande à l'Équipe de pilotage.
2. Suite à l'archivage d'une Communauté, l'Équipe de pilotage :
 - a. enlève la Communauté de www.profschercheurs.org/communautes ;
 - b. enlève la Communauté du formulaire d'inscription ;
 - c. ferme l'accès à l'outil Suivi de Communauté ;
 - d. ferme l'accès à l'espace de visioconférence (le cas échéant) ;
 - e. liste la Communauté dans l'historique des Communautés Profs-Chercheurs (nom de la communauté / date de création / Identité principale (thématique, disciplinaire...) / statut (active ou archivée le) [à venir] ;
 - f. supprime les Animateur·rices de la [liste des Animateur·rices de Communauté](#), sauf s'il·elles sont Animateur·rices d'une autre Communauté active, ou si'il·elles demandent à rester inscrit·es en tant qu'Animateur·rice mobilisable du Collectif (voir plus bas) ;
 - g. supprime les droits supplémentaires sur la plateforme aux Animateur·rices sauf s'il·elles sont Animateur·rices d'une autre Communauté active, ou si'il·elles demandent à rester inscrit·es en tant qu'Animateur·rice mobilisable du Collectif (voir plus bas) ;
 - h. arrête le tutorat auprès du Staff ;
 - i. enlève les Animateur·rices concerné·es du vivier des Animateur·rices et Gestionnaires expert·es sauf s'il·elles sont Animateur·rices d'une autre Communauté active, ou si'il·elles demandent à rester inscrit·es en tant qu'Animateur·rice mobilisable du Collectif (voir plus bas).
3. Suite à l'archivage d'une Communauté, ses membres restent membres du Collectif (sauf demande explicite de leur part) et restent inscrits au projet de recherche (sauf demande

explicite de leur part), comme pour la désinscription à une Communauté. L'Équipe de pilotage informe les membres de l'archivage de leur Communauté.

4. Une communauté ayant été archivée peut revoir le jour à la demande du Staff (ou d'un nouveau Staff avec l'accord du Staff précédent) auprès de l'Équipe de pilotage. Dans ce cas, le nouveau Staff communique à l'Équipe de pilotage la liste des membres à y inscrire automatiquement (parmi les membres de la Communauté avant archivage).

Animateur·rices mobilisables

1. Les Animateur·rices mobilisables sont des Animateur·rices **ne faisant partie d'aucun Staff**. Une personne peut devenir Animateur·rice mobilisable si:
 - a. Elle a suivi la formation "Devenir Animateur·rice" mais n'a pas de Communauté active dans le court terme ;
 - b. Quitte le Staff d'une Communauté ;
 - c. Faisait partie du Staff d'une Communauté archivée.
2. Pour devenir Animateur·rices mobilisables, les personnes concernées doivent en faire la demande à l'Équipe de pilotage, et doivent adhérer à la présente Charte.
3. L'Équipe de pilotage propose aux Animateur·rices mobilisables de rejoindre le Staff ou de contribuer ponctuellement à l'animation d'ateliers des Communautés ayant le besoin.
4. L'Équipe de pilotage peut enlever quelqu'un de la liste des Animateur·rices mobilisables si la personne n'a pas eu l'occasion d'animer des ateliers depuis longtemps.
5. Un·e Animateur·rice mobilisable peut demander à être enlevé de cette liste en faisant la demande à l'Équipe de pilotage.

Outils, aides méthodologiques et conseils pour suivre la Charte

L'outil Suivi de Communauté

L'outil Suivi de Communauté est conçu à deux fins : d'une part, il sert au Staff à gérer les activités de la Communauté (qui a déjà fait son inscription, qui est présent à quel atelier, qui a fait quelle activité, quel est le retour à chaud suite aux ateliers). D'autre part, il sert d'outil central de communication entre le Staff et l'Équipe de pilotage concernant les activités de la Communauté.

Cet outil est (à ce jour) basé sur un tableur en ligne (bientôt il va évoluer vers une application dédiée). Ce tableur est composé de 3 types d'onglets (accessibles en bas du tableur): Membres, Retour à chaud et Atelier.

L'onglet "**Membres**" liste les membres inscrits à votre Communauté, leur rôle et motivations à l'inscription. Il est nourri automatiquement grâce au formulaire d'inscription (voir ci-dessous).

L'onglet "**Retour à chaud**" vous donne accès aux réponses au questionnaire de Retour à chaud des participants de vos ateliers (voir ci-dessous).

L'onglet "**Atelier**" sert à noter la date, durée et format de vos Ateliers, qui a participé et animé l'Atelier, et qui a effectué quelle tâche de la démarche Profs-Chercheurs. Ces informations constituent l'historique des travaux menés par une communauté. Cela permet au staff de suivre et préparer les ateliers collaboratifs et à l'Équipe de pilotage de bénéficier de données de recherche. Chaque atelier que vous animez a son propre onglet "Atelier". L'onglet "Atelier DD-MM-AA" vous sert de modèle, que vous aurez à **dupliquer et renommer** à chaque fois que vous animerez un atelier. Si vous animez 10 ateliers dans l'année, alors vous aurez 10 onglets "Atelier X". Ensuite, vous aurez à renseigner:

- la date, la durée et le format (en ligne, en présentiel, mixte) de l'atelier ;
- les animateurs et membres de votre Communauté présents ;
- la ou les tâches de la démarche effectuées par les participant-es (par ex "Décrire / Défi / 34" ou bien "Suggérer / Action / 34.1") ;
- tout autre élément de description concernant le déroulé de l'atelier.
- si lors de l'atelier des participant-es font autre chose que des tâches de la démarche (par ex. échanger sur l'identité de la communauté, etc), vous pouvez laisser les colonnes "Activité" et "Tâche" vides et ajouter l'activité effectuée dans la colonne "Objet" (par ex "échange identité communauté").

Les participants listés dans l'onglet "Atelier" sont ceux inscrits via le formulaire d'inscription (voir ci-dessous), et vous ne devez pas y toucher. Si une personne participant à un de vos ateliers n'a pas encore répondu au formulaire d'inscription, vous pouvez, en attendant son inscription, mettre les informations la concernant (tâches effectuées, etc) dans la section "Observations/Commentaires", et re-renseigner les informations manquantes après son inscription.

Il est fortement conseillé de renseigner ces éléments **pendant l'atelier**, surtout lorsque plusieurs animateur·rices animent des groupes séparés, ce qui permet aux autres de savoir les tâches réalisées par chacun des groupes.

Le formulaire d'inscription

Le formulaire d'inscription aux communautés est accessible ici: <https://www.profschercheurs.org/fr/rejoindre>

Ce formulaire demande aux futurs membres :

- Leur nom, prénom, mail, intitulé de leur fonction, lieu d'exercice;
- De choisir la Communauté à laquelle ils veulent s'inscrire et leurs motivations pour la rejoindre ;
- De prendre connaissance et d'accepter les Conditions Générales d'Utilisation des outils Profs-Chercheurs ([Annexe A](#));
- De consentir (ou pas) à la **participation au projet de recherche** porté par l'équipe Profs-Chercheurs du Learning Planet Institute - Université Paris Cité portant sur le programme Profs-Chercheurs lui-même ([Annexe B](#)).
 - Si les nouveaux inscrits consentent à participer dans l'étude scientifique, alors il leur sera demandé de répondre à un questionnaire supplémentaire pour recueillir des informations démographiques utilisées uniquement à des fins de recherche (genre, nombre d'années d'expérience dans l'éducation, nombre d'élèves,

discipline, ...). Ces personnes recevront par ailleurs des enquêtes (tous les 6 mois approx) envoyées directement par l'équipe Profs-Chercheurs.

- Le non-consentement ne remet pas en question l'inscription de la personne à la Communauté, et le staff n'a pas à savoir lesquels des membres de sa Communauté ont accepté de rejoindre l'étude scientifique.

Répondre à ce formulaire peut prendre **15 minutes** si la personne accepte de participer à l'étude scientifique, et seulement **5 minutes** le cas contraire. En fonction de vos besoins et contraintes, vous pouvez juger nécessaire de faire passer le formulaire lors du premier atelier que vous animez, même si nous vous conseillons de profiter du temps d'atelier pour faire autant que possible des activités collaboratives de la démarche Profs-Chercheurs.

Les futurs membres de votre Communauté étant **déjà membres du Collectif** (par exemple, car déjà membres d'une Communauté, ou membres d'une Communauté archivée) peuvent choisir en début de questionnaire l'option "*Je suis déjà membre et souhaite m'inscrire à une autre Communauté*", auquel cas le questionnaire est bien plus court.

Suite à leur inscription:

- La personne inscrite recevra un mail (avec le Staff en copie) leur donnant les informations pour créer leur compte sur la plateforme Profs-Chercheurs
- Le Staff recevra un mail avec un récapitulatif de l'inscription du nouveau membre
- Le nouveau membre sera ajouté à l'outil Suivi de communauté.

Il est de bonne pratique d'envoyer un **mail de bienvenue** aux personnes récemment inscrites, avec les informations concernant l'identité de la communauté, ses travaux en cours, et les prochains rendez-vous.

Les comptes sur la plateforme Profs-Chercheurs

Suite à leur inscription, les nouveaux inscrits auront un **compte** leur permettant de se connecter sur la plateforme Profs-Chercheurs. Chaque compte est associé à un profil public. Ce compte leur permet de:

- Créer des Défis, Actions, Retours d'Expérience et Synthèses (objets), les décrire et inviter des co-auteur-rices ;
- Rejoindre en tant que co-auteur-riche les objets créés par d'autres ;
- Faire des relectures et les publier en tant que Commentaires ;
- Parcourir les objets sur la plateforme avec une visibilité niveau "Communauté" (accessible à toutes les personnes connectées, mais non visibles par le grand public) ;
- Modifier son profil, choisir ce qui est visible publiquement, ce qui est visible uniquement aux personnes connectées sur la plateforme, et ce qui est privé.

Les **droits supplémentaires octroyés aux Animateur-rices** leur permettent de:

- Parcourir tous les objets sur la plateforme, même ceux avec une visibilité niveau "Privé" ;
- Modifier tous les objets de la plateforme, pour faire, par exemple:
 - Ajouter des membres de votre Communauté en tant que co-auteur-rices d'un Défi déjà existant dont les co-auteur-rices actuels ne font pas partie de votre Communauté, permettant ainsi à votre Communauté de le faire évoluer (par ex. le décrire ou le réécrire suite à une relecture) ;
 - Passer au statut "Réécriture" un objet relu par votre Communauté.

Si vous ou des membres de votre Communauté rencontrez un **quelconque problème avec la plateforme** (création de compte, accès, édition, etc), écrivez directement à l'équipe technique en charge de la plateforme à projects@learningplanetinstitute.org. Pour les aider, précisez votre navigateur (Safari, Chrome, Firefox, ...) et système d'exploitation (Windows, Mac, Ubuntu, ...). Vous pouvez aussi écrire à l'équipe Profs-Chercheurs: profschercheurs@learningplanetinstitute.org.

L'espace de visioconférences

[A écrire]

Le questionnaire Retour à chaud

Lien vers le questionnaire: <https://forms.gle/6YKN6RNePsdekvKt7>

Les réponses à ce questionnaire sont disponibles en temps réel dans l'onglet "Retour à chaud" de l'outil Suivi de Communauté. Ces informations sont importantes pour l'Équipe de pilotage à des fins de recherche. Elles sont aussi importantes pour le Staff à des fins de suivi concernant le ressenti des participant-es pour les accompagner au mieux et améliorer en continu leurs ateliers. Le questionnaire est aussi important pour les participant-es eux-mêmes comme temps d'auto-évaluation de sa progression et de prise de recul sur ses pratiques.

Voici les **questions posées** dans le questionnaire de Retour à chaud:

Question 1 : À quel point êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes (Pas du tout d'accord → Tout à fait d'accord)

- Je suis satisfait-e de la collaboration avec les autres participant-e-s pendant cette séance
- Cette séance a induit une réflexion sur ma profession et/ou mes propres pratiques éducatives

Question 2 : Avez-vous identifié un nouveau changement dans votre profession et/ou vos pratiques éducatives qui découlent de votre travail suivant la démarche Profs-Chercheurs ?

→ Si la réponse est oui, les participants seront invités à décrire ce changement dans la section suivante.

Question 3 : Avez-vous des suggestions d'amélioration concernant cette séance ?

L'Équipe de pilotage peut ajouter, à la demande du Staff, des **questions supplémentaires** à ce formulaire. Par exemple, les communautés associées à DevC ont les questions supplémentaires suivantes:

Question 4: Indiquez votre degré d'adhésion à votre communauté (Faible - Modérée - Forte - Totale - Je ne souhaite pas l'exprimer)

Question 5: Les activités proposées vous apportent-elles des gains concernant le bien-être au travail et/ou l'estime de soi ? (Non, pas trop - Un peu - Beaucoup - Véritablement - Je ne souhaite pas l'exprimer)

Question 6: Estimez votre degré d'apprenance grâce à votre participation aux ateliers collaboratifs de votre communauté

- Faible : je n'apprend rien de spécial
- Modéré ou fluctuant : cela dépend des tâches collaboratives auxquelles je participe et avec qui je les effectue
- Bon et régulier : je monte en compétence à chaque fois que je participe à une tâche collaborative
- Élevé : cela participe nettement à mon développement professionnel
- Je ne souhaite pas l'exprimer

La Granularité Défi-Action

Les Défis et les Actions sont le socle des projets de recherche des participants et du partage avec la communauté. Une bonne formulation des intitulés du Défi et de l'Action (une bonne "granularité") vont permettre au participant de :

- Éviter des efforts dupliqués
- Avoir un projet de recherche réaliste, lui permettant d'apporter des Retours d'Expérience
- Définir un objectif précis, et ainsi savoir quoi évaluer dans ses recherches
- Permettre la comparaison d'un Retour d'Expérience avec ceux d'autres personnes

Le Tutorat

Lors des séances de tutorat, le-a(s) tuteur-ric(e)s accompagnent un Staff à :

- Définir l'identité de leur Communauté.
- Identifier et planifier les actions à mener pour faire adhérer des membres à la Communauté et les engager dans la durée.
- Identifier et planifier les actions à mener pour trouver du soutien (institutionnel ou financier) pour la Communauté
- Planifier le calendrier d'ateliers, planifier les activités de la démarche à proposer pour les prochains ateliers, revoir la granularité Défi-Action des objets travaillés, revoir la démarche Profs-Chercheurs et les outils correspondants, faire le point sur les compétences d'animation.

Les séances de tutorat durent généralement 1h - 1h30. Elles peuvent être plus fréquentes en début de vie d'une Communauté (par ex. avant chaque atelier), et devenir moins fréquentes avec la montée en compétences du Staff.

Annexes

Annexe A. Acceptation des Conditions Générales d'Utilisation des 'outils Profs-Chercheurs'

Vous êtes invités à **rejoindre une communauté faisant partie du collectif Profs-Chercheurs**, développé dans le cadre d'un projet de recherche portant sur les sciences participatives de l'éducation et le développement professionnel des acteurs de l'éducation mené par Dr. Ignacio Atal - Université de Paris, INSERM U1284, Centre de Recherches Interdisciplinaires (CRI), F-75006 Paris.

Au sein de cette communauté, vous serez invité par le ou les animateur·ice·s de votre communauté à travailler avec d'autres participants, à partager vos expériences professionnelles et à réagir à celles des autres, oralement et par écrit.

En rejoignant cette communauté, vous acceptez les conditions générales d'utilisation des 'outils Profs-Chercheurs' décrits ci-dessous. Si vous ne les acceptez pas, veuillez ne pas rejoindre cette communauté. Vous pourrez vous désengager de votre communauté à tout moment et ce, sans nous fournir aucune explication. Pour ce faire, veuillez en informer par courriel l'animateur·ice de votre communauté ou l'équipe de recherche (profschercheurs@cri-paris.org).

Les 'outils Profs-Chercheurs'

Les 'outils Profs-Chercheurs' sont l'ensemble des outils numériques développés par l'équipe de recherche et utilisés par les membres des communautés et ses animateur·ice·s pour :

1. la gestion des communautés Profs-Chercheurs : inscription ; suivi des apprentissages ; suivi des activités des communautés ; etc. ;
2. la mise en œuvre de la démarche Profs-Chercheurs : écrire des défis, des actions, des retours, des synthèses, des relectures ; préparer la mise en place d'une action; etc. ;
3. rendre public et disponible au plus grand nombre le résultat du travail des communautés.

Actuellement, les 'outils Profs-Chercheurs' comprennent des questionnaires, tableurs et documents en ligne et la 'plateforme Profs-Chercheurs'.

La 'plateforme Profs-Chercheurs'

La 'plateforme Profs-Chercheurs' (<https://profschercheurs.projets.app/>) est le site web principal de travail collaboratif et publication utilisé par les communautés Profs-Chercheurs.

Votre profil public sur la 'plateforme Profs-Chercheurs'

En rejoignant votre communauté, vous serez invité à créer un profil public en ligne qui vous permettra d'utiliser la 'plateforme Profs-Chercheurs'. Ce profil permet de mettre en avant les écrits dont vous êtes l'auteur. Afin de protéger votre identité, vous aurez la possibilité de contrôler les informations que vous souhaitez rendre publiques dans votre profil (telles que le nom, le prénom, la fonction, le courrier, etc.).

Vos contributions sur la ‘plateforme Profs-Chercheurs’

Dans le cadre de vos activités au sein de cette communauté, vous allez produire des écrits sur la ‘plateforme Profs-Chercheurs’. Il vous appartient de décider si et comment vous souhaitez contribuer sur la ‘plateforme Profs-Chercheurs’ et **c’est à vous de décider quelles informations écrites vous voulez y partager.**

Vos contributions sur la ‘plateforme Profs-Chercheurs’ seront associées à votre profil public. À vos contributions sera associé par défaut la licence CC BY-NC-SA. La finalité du projet étant de rendre disponible au plus grand nombre le fruit de votre travail, vous serez incité à rendre public vos écrits sous cette licence, mais vous resterez maître de cette décision. Cette licence signifie que les textes publiés peuvent être partagés et adaptés par d’autres personnes uniquement dans les conditions suivantes : Les auteurs doivent être crédités de manière appropriée ; le matériel ne peut pas être utilisé à des fins commerciales ; et toute adaptation doit être distribuée sous la même licence. Pour plus de détails, suivez ce lien : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>.

Par ailleurs, pour pouvoir participer, **vous devez vous engager à ne pas partager les données personnelles ou sensibles concernant vos élèves ou d’autres personnes avec lesquelles vous travaillez dans vos écrits sur la ‘plateforme Profs-Chercheurs’.**

Le suivi des communautés

L’animateur·ice de votre communauté va utiliser des ‘outils Profs-Chercheurs’ pour recueillir des données lui permettant le suivi et la gestion des activités de sa communauté : formulaire d’inscription à la communauté, présence et activités menées lors des séances de travail de la communauté (ateliers), et enquêtes de fin d’atelier.

Qu’advient-il des données qui vous sont liées ?

L’ensemble des données recueillies par les ‘outils Profs-Chercheurs’ seront enregistrées dans un fichier informatisé par le CRI (responsable du traitement des données).

Les données collectées par le ou les animateur·ice·s de votre communauté nécessaires au suivi de celle-ci seront accessibles de façon sécurisée par le ou les animateur·ice·s de votre communauté. Ces données seront stockées pour une durée de cinq ans après les dernières activités de la communauté.

Les contributions publiques sur la ‘plateforme Profs-Chercheurs’ seront analysées de façon pseudonyme par les chercheurs impliqués dans ce projet pour décrire les recherches menées par les communautés, la collaboration entre les membres des communautés et leur processus réflexif. Ces données seront stockées pour une durée de deux ans après la publication des derniers travaux scientifiques en lien avec ce projet ou bien pour une durée de cinq ans après la dernière visite sur la plateforme. Les contributions sur la ‘plateforme Profs-Chercheurs’ non rendues publiques par les participants seront gardées strictement confidentielles. Aucune donnée personnelle et aucune donnée non rendue publique ne sera analysée.

Contactez-nous par email à dpo@cri-paris.org ou par courrier au CRI 8 bis Rue Charles V, 75004 Paris pour exercer votre droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et de portabilité de vos données, conformément au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016. Vous pouvez retirer à tout moment votre acceptation au traitement de vos données sans devoir présenter de justification.

Acceptation des Conditions Générales d'Utilisation des 'outils Profs-Chercheurs' :

- J'ai lu et j'ai compris l'information ci-dessus (Oui)
- Je m'engage à ne pas partager sur la 'plateforme Profs-Chercheurs' des données personnelles ou sensibles concernant mes élèves ou les personnes avec qui je travaille (Oui)

Annexe B. Consentement à participer à une étude scientifique portant sur les sciences participatives de l'éducation et le développement professionnel des acteurs de l'éducation

Nous vous invitons à **participer à une étude scientifique** visant à examiner le développement et l'impact des communautés Profs-Chercheurs, ainsi que la collaboration et le processus réflexif des acteurs de l'éducation mené par Dr. Ignacio Atal - Université de Paris, INSERM U1284, Centre de Recherches Interdisciplinaires (CRI), F-75006 Paris.

Dans cette étude, nous souhaitons **utiliser les données collectées par les 'outils Profs-Chercheurs' qui vous sont associées** ainsi que vous **inviter à remplir quelques questionnaires lors de votre inscription, en début, en cours et en fin de chaque année scolaire** pendant la durée de l'étude. Nous pouvons vous contacter occasionnellement, par exemple pour vous inviter à des entretiens. Votre participation est très précieuse pour nous, et nous savons que votre travail est très exigeant. Nous ferons donc en sorte que ces questionnaires soient courts.

Vous pouvez consentir ou pas à participer à cette étude scientifique, et votre non consentement ne met pas en cause votre participation aux activités proposées par votre animateur·ice. Si vous ne consentez pas, vos données ne seront pas incluses dans cette étude scientifique.

Si vous décidez de participer à cette étude scientifique, il est prévu de vous suivre jusqu'en Août 2023, ou pour la durée de votre participation à une communauté si celle-ci dépasse cette date. Vous pourrez vous désengager de cette étude à tout moment et ce, sans nous fournir aucune explication. Pour ce faire, veuillez en informer par courriel l'équipe de recherche (profschercheurs@cri-paris.org). Cependant, nous espérons vous suivre le plus longtemps possible afin que notre recherche soit la plus efficace possible.

Si vous consentez, qu'advient-il des données qui vous sont liées ?

L'ensemble des données recueillies par les 'outils Profs-Chercheurs' ainsi que vos réponses aux questionnaires seront enregistrées dans un fichier informatisé par le CRI (responsable du traitement des données).

Ces données seront accessibles de façon pseudonyme aux chercheurs impliqués dans ce projet et seront stockées pour une durée de deux ans après la publication des derniers travaux scientifiques en lien avec ce projet. Ces données seront par la suite anonymisées, archivées et mises à la disposition de la communauté scientifique à des fins de recherche. Les données brutes seront gardées strictement confidentielles et aucune donnée personnelle ne sera analysée ou partagée.

Contactez-nous par email à dpo@cri-paris.org ou par courrier au CRI 8 bis Rue Charles V, 75004 Paris pour exercer votre droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et de portabilité de vos données, conformément au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016. Vous

pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données sans devoir présenter de justification.

Déclaration de consentement volontaire:

- Je consens à participer à cette étude scientifique et à ce que les données recueillies par les 'outils Profs-Chercheurs' et mes réponses aux questionnaires soient utilisées à ces fins (Oui/Non)